

Plaidoyer de l'AFINEF

Mettons le numérique au service de notre ambition éducative !

Pratiques numériques et ambitions éducatives : il est urgent d'accélérer

Parce que le numérique pour l'éducation est un enjeu capital pour nos jeunes et pour leur avenir, parce qu'enseigner avec et au numérique est l'une des clés de la capacité de notre pays à demeurer une puissance éducative reconnue, parce que le numérique est un allié pour les élèves dans la construction des apprentissages et pour les enseignants dans leurs pratiques professionnelles, nous demandons une ambition forte et une politique concrète pour réussir la transformation numérique de l'école et des apprentissages.

Il ne s'agit pas de promouvoir le tout numérique en éducation, mais plutôt de prendre conscience que le numérique, inclus dans les pratiques professionnelles des enseignants, améliore la qualité des apprentissages des élèves et facilite l'exercice du métier de professeur, à l'heure où on demande à ces derniers d'être toujours plus performants. Loin d'être un supplétif aux enseignants, à des disciplines, à l'art ou encore à la culture, le numérique ouvre le champ des possibles pour les apprenants en renforçant les capacités pédagogiques des organisations.

Aujourd'hui les enjeux pour l'École sont nombreux :

D'abord améliorer le niveau des élèves sur le plan de l'acquisition des savoirs fondamentaux, les faire progresser en mathématiques, dans l'apprentissage des langues étrangères, être en mesure de réussir l'école inclusive et d'adapter les pratiques pédagogiques aux élèves à besoins particuliers et scolariser en milieu ordinaire des enfants empêchés.

Réussir l'éducation de nos élèves, c'est aussi leur donner les clés pour vivre dans le monde qui est le leur en faisant nation autour des valeurs et principes de la République, enseignés à l'école, apprendre la tolérance, réussir à vivre ensemble, avec nos différences et nos points communs. C'est aussi réussir l'éducation aux médias à l'heure où les fake news pullulent sur internet, réussir l'éducation aux enjeux environnementaux et sociétaux.

C'est enfin permettre aux élèves de mieux se connaître et d'appréhender le monde professionnel, de contribuer à les aider à s'orienter, indépendamment des biais de genre, en anticipant les métiers de demain, qui incluront pour nombre d'entre eux une part numérique, et disposer ainsi des clés pour se réaliser, indépendamment de leur milieu social.

C'est notre promesse républicaine.

Ces ambitions fortes ne peuvent se réaliser aujourd'hui sans l'introduction et le renforcement des pratiques numériques dans les apprentissages.

L'utilisation du numérique dans un contexte d'éducation est une opportunité

Utilisé dans un contexte éducatif, le numérique est un outil qui permet l'individualisation et la différenciation des parcours. Grâce aux solutions utilisant l'IA et les traces d'apprentissage, un professeur peut plus facilement repérer les difficultés rencontrées et proposer des exercices adaptés aux besoins de chaque apprenant.

A l'heure où on demande à l'école et aux enseignants d'être au plus près des besoins des élèves, le professeur peut ainsi utiliser les technologies numériques pour piloter sa classe, suivre les progrès des élèves avec une analyse fine de ces derniers. Et ensuite, apporter des réponses concrètes aux familles.

L'enseignant peut gagner du temps dans ses pratiques professionnelles en s'affranchissant d'une partie des travaux chronophages comme la production d'évaluations, d'exercices et la correction de ces derniers (ou au moins d'une partie) pour se consacrer à la conception globale des séquences, au suivi des élèves à besoins particuliers, entre autres.

L'usage du numérique dans un contexte d'apprentissage est aussi un atout pour la réussite de l'école inclusive. Les élèves ayant des besoins particuliers, comme les troubles « dys », sont aidés par les solutions numériques pour faciliter la lecture de textes ou de consignes, la prise de notes, ce qui permet de diminuer la fatigabilité de l'élève et d'accéder à l'autonomie.

Le recours au numérique offre également la possibilité de varier les supports d'apprentissage, en utilisant l'audio, la vidéo, le texte. Il favorise également l'engagement et l'émulation des apprenants par l'usage de défis, de jeux, de quiz, voire de serious games.

Le numérique pour préparer les élèves au monde de demain

L'autre enjeu fondamental, c'est de préparer les élèves au monde de demain, un monde qui est déjà et qui sera encore davantage numérique. Quand on parle aujourd'hui des fractures sociales on peut considérer que la fracture numérique en est une.

Et c'est le rôle de l'école de veiller à ce que les inégalités ne se creusent pas davantage, notamment en ce qui concerne les pratiques numériques et l'aisance avec les outils. En mettant à disposition du matériel, en familiarisant tôt les élèves avec la robotique pour développer le raisonnement scientifique et encourager la créativité, en enseignant les bases de la programmation dès l'école primaire et en faisant du numérique une matière à part entière au collège, nous préparerons activement les jeunes au monde qui est le leur.

C'est aussi de cette manière que nous encouragerons les jeunes filles à choisir les métiers du numérique, car il est capital pour nos sociétés démocratiques, inclusives, que les IA soient aussi pensées par des femmes.



Les entreprises du numérique
pour l'éducation et la formation

Pour développer les pratiques numériques et préparer les élèves au monde de demain, l'enjeu de la protection des données scolaires est essentiel, dans la mesure où elles concernent les mineurs et sont révélatrices de nombreuses informations sur leur vie privée. Engagées dans la transition numérique de l'enseignement, attachées au principe de souveraineté, les entreprises edtech françaises intègrent cette dimension éthique et produisent des solutions responsables qui respectent la protection des données personnelles des publics et notamment des mineurs, et contribuent à la construction d'un environnement numérique adapté, dans le cadre scolaire, périscolaire et familial.

La transformation numérique de l'école ne peut se faire sans les enseignants : il est indispensable de les former et de reconnaître leurs compétences

Utiliser le numérique dans les apprentissages n'a pas pour ambition le remplacement progressif des enseignants, bien au contraire. L'utilisation de ces outils a pour objectif de les assister dans leurs pratiques professionnelles, de leur donner des perspectives, des contenus, la possibilité de mettre en œuvre de nouvelles stratégies pédagogiques, de faciliter la prise en charge de tous les élèves.

Par conséquent, l'ambition de formation des enseignants ne doit pas se réduire à des demi-mesures. Elle doit contribuer à l'évolution du métier, à son attractivité et à la transformation des carrières. Elle doit rassurer chaque futur enseignant qui aura la certitude d'être armé par l'acquisition, en formation initiale, des multiples compétences que requiert l'exercice du métier de professeur : des compétences pédagogiques, des compétences disciplinaires, des compétences émotionnelles, des compétences numériques, des compétences de gestion de groupe, des compétences liées à l'agilité, à la capacité à adapter ses pratiques, entre autres.

Rénover la formation initiale est aujourd'hui une nécessité, un dû, pour que les professeurs puissent être plus sereins dans leurs pratiques professionnelles. Et penser la formation initiale des enseignants sans inclure une brique significative sur le fait d'enseigner avec le numérique, est aussi inconcevable que ne pas les préparer à enseigner aux élèves à besoins particuliers et à s'adapter aux différents profils d'apprenant.

C'est pourquoi se pencher attentivement sur la formation numérique des enseignants, dans un contexte d'utilisation dans les pratiques pédagogiques et de reconnaissance de ces compétences, est une nécessité. Après avoir suivi le parcours de formation, l'enseignant ayant acquis des compétences en ingénierie pédagogique, capable de construire des parcours apprenants hybrides, ne devrait-il pas voir ses compétences reconnues ?

L'effort engagé dans le cadre de la formation continue devra quant à lui être poursuivi et amplifié.

Construire une politique ambitieuse multi-acteurs pour répondre aux enjeux éducatifs, pour qu'élèves et enseignants profitent des apports des outils numériques

Aujourd'hui, nous demandons à l'État de mettre en place une politique à la hauteur des enjeux et des ambitions éducatives pour notre nation ; elle suppose la définition d'une trajectoire liée à la nécessaire montée en compétence de notre société sur le numérique, que ce soit les élèves, les enseignants, les personnels, les familles. Elle exige la pérennité des investissements et un pilotage efficace des dispositifs soutenant l'innovation, indispensable à l'élaboration de ressources numériques performantes.

Parce que nous sommes attentifs à la dépense publique et à son efficience, parce qu'il est impensable que des outils numériques arrivent dans les classes sans logiciels pédagogiques et sans formation des enseignants, parce qu'il n'est plus entendable que les familles doivent attendre parfois près d'un an pour avoir accès aux équipements nécessaires dans le cadre de l'accompagnement d'un élève à besoins particuliers dans son parcours scolaire, parce qu'il est inconcevable aujourd'hui que nous privilégions des solutions gratuites même si on les sait beaucoup moins pertinentes pour les enfants comme pour les professeurs, parce qu'il n'est pas entendable que des ressources numériques conçues par des professionnels, spécialistes de l'orientation, ne soient toujours pas intégrées dans le projet Avenir(s), parce qu'il est absurde d'investir pour encourager l'innovation des entreprises du numérique pour l'éducation sans pour autant construire une politique de transformation numérique de l'école permettant le passage à l'échelle de ces solutions, parce qu'il est inconcevable que les budgets alloués à la transformation numérique de l'éducation ne soient pas plus ambitieux, alors que nous parlons de l'avenir de nos enfants et du rayonnement éducatif, culturel et économique de notre pays, nous souhaitons que la question du numérique éducatif relève d'une compétence interministérielle, sous le patronage de la Première ministre, rassemblant toutes les parties prenantes (le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Économie, le ministère des Collectivités territoriales, le ministère des Personnes handicapées).

Cet ensemble est nécessaire pour davantage de cohérence dans les politiques publiques pour l'Éducation liées aux pratiques numériques.